



RIVIÈRE LA MAYENNE

RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION ARBORÉE



OCTOBRE 2021



AULNES © CD53 – 3DM

Le Conseil départemental est gestionnaire de la rivière la Mayenne sur la partie navigable, de la ville de Mayenne à Daon, ce qui représente 85 kilomètres de rivière, de chemin de halage et 37 écluses.

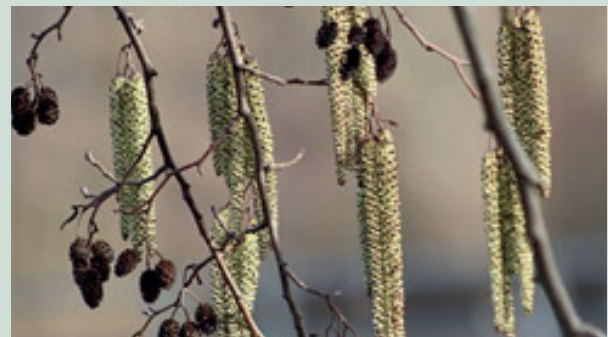
Cette rivière est reconnue comme un Espace Naturel Sensible. Afin d'améliorer le potentiel écologique de ce site et préserver ses paysages, le Département s'engage dans la restauration de la ripisylve.

UNE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

CENTRÉE SUR DES ENJEUX SANITAIRES

La végétation arborée qui borde la rivière est nommée ripisylve, du latin ripa (« berge ») et sylva (« forêt »), littéralement « forêt de berge ».

L'alignement d'arbres qui borde la rivière la Mayenne est majoritairement composé d'aulnes glutineux. Ces arbres jouent un rôle déterminant dans la tenue des berges et dans l'accueil de la biodiversité. Les racines abondantes et denses servent d'abris aux poissons et à la petite faune. Le feuillage



léger permet le développement des arbustes et plantes herbacées. Les semences, qui sont progressivement libérées pendant l'hiver, constituent une source d'alimentation pour des oiseaux.



Depuis les années 2000, l'état sanitaire des aulnes se dégrade en lien avec l'apparition du *Phytophthora alni*. Cette maladie se propage sur l'ensemble du territoire européen. Ce parasite est un microorganisme disséminé par l'eau qui affecte le système racinaire. Les symptômes sont marqués par un feuillage clairsemé et jaunissant et/ou la présence de taches noires à la base du tronc. Le dépérissement des arbres survient en quelques années.

Une étude menée par le Département estime que 25 kilomètres de ripisylve seront fortement impactés sur les 85 kilomètres du chemin de halage.



Afin d'accompagner le déclin des aulnes, de préparer le renouvellement de la ripisylve et d'assurer la sécurité des personnes et des ouvrages, le Conseil départemental se mobilise pour mener d'importants travaux de restauration.



LE RECÉPAGE, UNE TECHNIQUE DE RÉGÉNÉRATION

Le recépage consiste à couper en hiver un arbre à la base du tronc afin de permettre la repousse de rejets vigoureux. La souche doit être coupée nette et en totalité, légèrement oblique pour faciliter l'écoulement de l'eau. Il faut veiller à l'éclaircissement pour favoriser la repousse. Malgré ces précautions, les chances de reprises sont réduites si la souche est affaiblie par la maladie.

LA PLANTATION, POUR ACCÉLÉRER ET CONSOLIDER LA RESTAURATION

Un programme de plantation est mis en œuvre pour palier à la perte des aulnes. Différentes espèces sont utilisées afin d'augmenter la résilience de la ripisylve en assurant une meilleure capacité d'adaptation face aux évolutions sanitaires et climatiques.

LA VALORISATION DES COUPES

Le bois récolté est une source de contamination. Le nettoyage du matériel entre chaque secteur d'intervention est prévu. Des précautions de stockage et de transport sont prises pour éviter la propagation de la maladie. Le bois est valorisé en énergie via des chaudières collectives.

L'ÉVALUATION

Un suivi de la propagation de la maladie, de la vigueur des repousses et des plantations permettra d'évaluer les méthodes d'intervention et d'adapter les pratiques futures.

Ce changement brutal sur le patrimoine arboré bordant la rivière la Mayenne modifie fortement le paysage auquel les usagers sont attachés. L'impact visuel sera significatif durant plusieurs années avant de laisser la place à une végétation rajeunie et enrichie.